



#MENTORATDURGENCE

by



CHARTRE D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE : MENTORAT D'URGENCE



Le Collectif Mentorat rassemble 8 structures nationales (Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, ESA, Institut Télémaque, Proximité, NQT et Socrate) qui ont fait du mentorat l'objet unique ou central de leur activité. Ces associations ont décidé en 2019 de mettre en synergie leurs ressources et expertises, et de travailler à la complémentarité de leurs actions.

RAPPEL DES MISSIONS ET FINALITÉS DE L'OPÉRATION MENTORAT D'URGENCE

En cette période de crise sanitaire, l'opération Mentorat d'Urgence, lancée en avril 2020, vise l'organisation d'actions de mentorat à distance pour des enfants et des jeunes en fragilité, afin de participer aux actions de continuité pédagogique pendant le confinement et la fermeture des établissements scolaires.

UNE OPÉRATION QUI S'APPUIE SUR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE STRUCTURES RÉFÉRENTES

Pour mettre en place ces actions, le Collectif Mentorat s'appuie sur l'engagement de bénévoles, qui ont répondu à un appel à participation envoyé par le Collectif Mentorat. Les structures référentes identifient des enfants et jeunes, et les met en relation avec les bénévoles présentés par le collectif mentorat.

ENGAGEMENT DU/DE LA BÉNÉVOLE POUR L'OPÉRATION #MENTORATDURGENCE

Afin d'assurer un accompagnement de qualité, dans le respect des élèves accompagnés et des valeurs du Collectif Mentorat :

- Je fais preuve de bienveillance et de tolérance vis-à-vis du jeune et de sa famille en valorisant les réussites et en les encourageant sur les points de progrès,
- Je m'appuie sur la structure référente pour mener à bien mon accompagnement,
- Je fixe un cadre régulier d'échanges avec le jeune et sa famille et je les avertis d'un éventuel empêchement,

- J'adopte un comportement, un discours et une attitude adaptés à un accompagnement auprès d'élèves du primaire et du secondaire, le plus souvent mineurs,
- Je contacte la structure référente ou à défaut le collectif à l'adresse contact@lémentorat.fr en cas de difficultés.

LE COLLECTIF MENTORAT S'ENGAGE À :

- mettre en contact (dans la mesure de demandes suffisantes) les bénévoles inscrit.e.s à l'opération #MentoratdUrgence et des structures accompagnant des élèves,
- proposer des documents pour aider les bénévoles à accomplir leur accompagnement.

En signant ce document, je m'engage à respecter ces éléments et je confirme que le bulletin n°3 de mon casier judiciaire est vierge.



Projet soutenu par



En partenariat avec

